Mode d'emploi de notre site
www.cantinegarderiedeslutins.fr

Tout d'abord tapez notre adresse :
http://www.cantinegarderiedeslutins.fr

Vous tomberez alors sur notre page d'accueil :

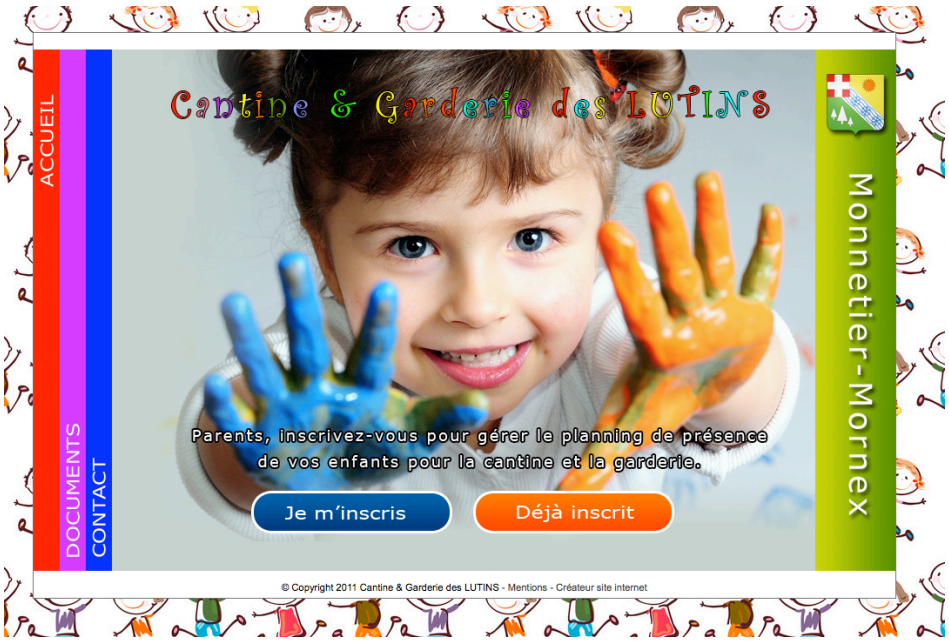
ACCUEIL
DOCUMENTS
CONTACT
Cantine & Garderie des LUTINS
Monnetier-Mornex
Parents, inscrivez-vous pour gérer le planning de présence de vos enfants pour la cantine et la garderie.
Je m'inscris
Déjà inscrit
© Copyright 2011 Cantine & Garderie des LUTINS - Mentions - Créateur site internet

Pour une première inscription :

Cliquez sur « **Je m'inscris** »

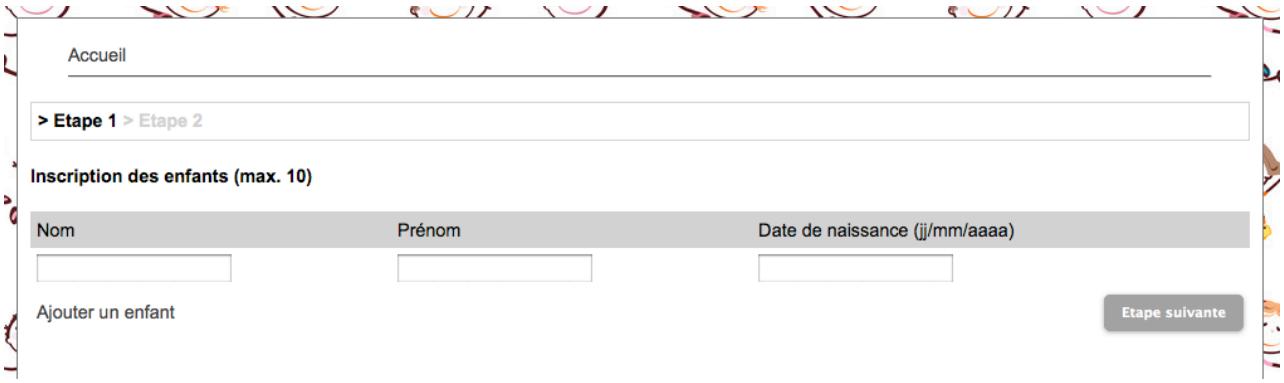

Remplir les 3 cases

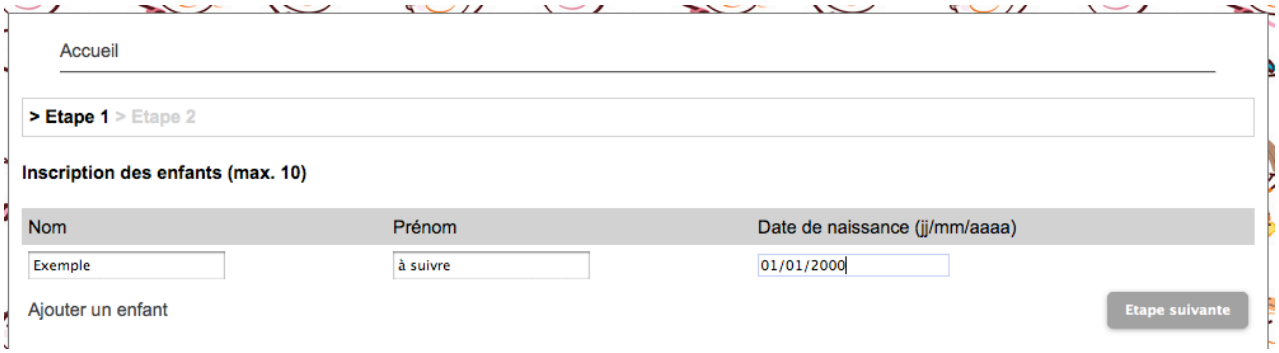

Si vous avez un autre enfant, cliquez sur « **ajouter un enfant** »

Quand vous avez inscrit tous vos enfants, cliquez sur « **Etape suivante** ».

Remplissez obligatoirement toutes les cases qui s'offrent à vous :

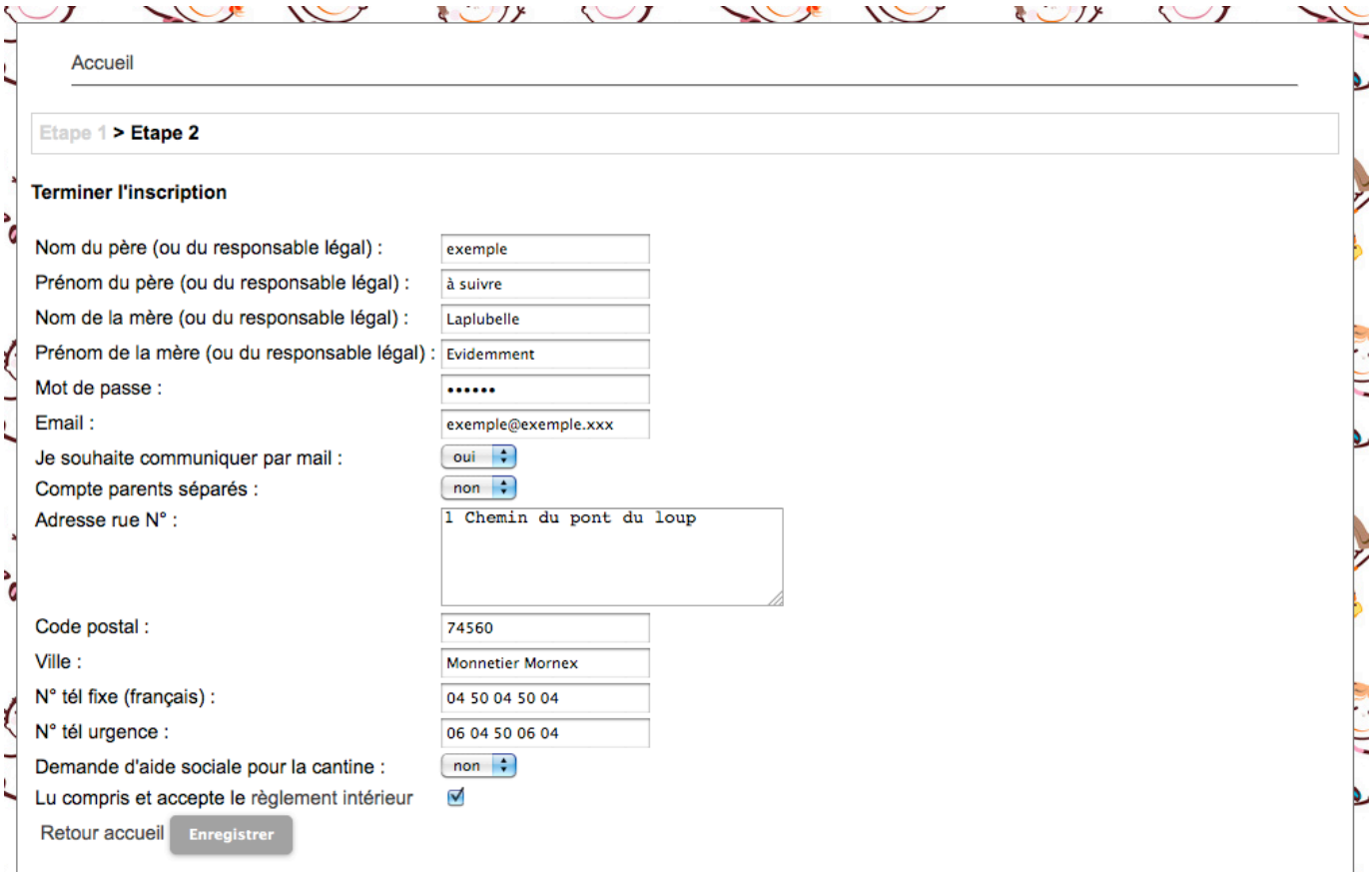
Accueil
Etape 1 > Etape 2
Terminer l'inscription
Nom du père (ou du responsable légal) : exemple
Prénom du père (ou du responsable légal) : à suivre
Nom de la mère (ou du responsable légal) : Laplubelle
Prénom de la mère (ou du responsable légal) : Evidemment
Mot de passe : ••••••
Email : exemple@exemple.xxx
Je souhaite communiquer par mail : oui
Compte parents séparés : non
Adresse rue N° : 1 Chemin du pont du loup
Code postal : 74560
Ville : Monnetier Mornex
N° tél fixe (français) : 04 50 04 50 04
N° tél urgence : 06 04 50 06 04
Demande d'aide sociale pour la cantine : non
Lu compris et accepte le règlement intérieur
Retour accueil
Enregistrer

- Mot de passe : Choisissez le mot de passe qui vous convient et dont vous vous rappellerez. Vous en aurez besoin lors de votre prochaines connections. Votre compte sera alors protégé et vous seuls y aurez accès.
- Email : utilisez l'adresse mail que vous utilisez le plus régulièrement, nous communiquerons avec vous via cette adresse. Elle vous servira aussi de login lors de vos prochaines connections.
- Je souhaite communiquer par mail : Par souci de rapidité, d'efficacité et de respect de l'environnement, nous souhaitons communiquer avec les familles uniquement par mail et réduire au maximum les impressions papiers. Pour cette raison, nous vous demandons d'accepter de ne recevoir des informations de notre part QUE PAR MAIL. Bien sûr, si vous préférez les communications papiers faite le nous savoir en cliquant NON. Mais ce serait dommage.
- Compte parents séparés : Si vous souhaitez avoir un compte séparé de l'autre parents de votre/vos enfant(s), c'est tout à fait possible. Faite le nous savoir en cliquant OUI. L'autre parent devra alors obligatoirement ouvrir un autre compte à son nom (les comptes sont ouverts aux noms des parents, pas des enfants), ou nous faire savoir qu'il veut conserver l'inscription papier. Si vous cliquez OUI, merci de faire connaître votre choix à l'autre parent et de vous assurer qu'il pendra bien ses dispositions de son côté.
- Tél fixe français : Pour alléger nos factures de téléphone nous vous demandons de nous fournir un numéro de téléphone fixe de votre domicile. Sauf en cas d'urgence, nous ne téléphonerons pas à des numéros internationaux, ni sur des portables.
- Tél d'urgence : Ce peut être un numéro international, un portable…. Un numéro où vous êtes joignable pendant les heures de garderie et de cantine.
- Demande d'aide sociale pour la cantine. Seule la cantine fait l'objet d'aide sociale. Indiquez nous ici si vous souhaitez faire une demande d'aide sociale en cliquant OUI. Déposez dans une des boites aux lettres de l'association un document de la CAF justifiant de votre coefficient familiale ET votre dernier avis d'imposition. Aucune aide ne pourra être accordée sans ses documents. Dès acceptation de votre dossier par l'association, nous adapterons le coût des repas à votre situation. L'aide sera alors automatiquement intégrée à votre calcul de prix. Exceptionnellement, pour les frontaliers qui 'auraient pas de justificatif de la CAF, une aide peut être accordée sur la base du dernier avis d'imposition.
- Lu compris et accepte le règlement intérieur : vous devez OBLIGATOIREMENT cocher cette case, sans quoi aucune inscription ne pourra se faire. En cliquant sur règlement intérieur, vous aurez directement accès au document mis en ligne.

Lorsque toutes les cases sont remplies, cliquez sur « **Enregistrer** »

Vous êtes alors renvoyé à la page d'accueil :

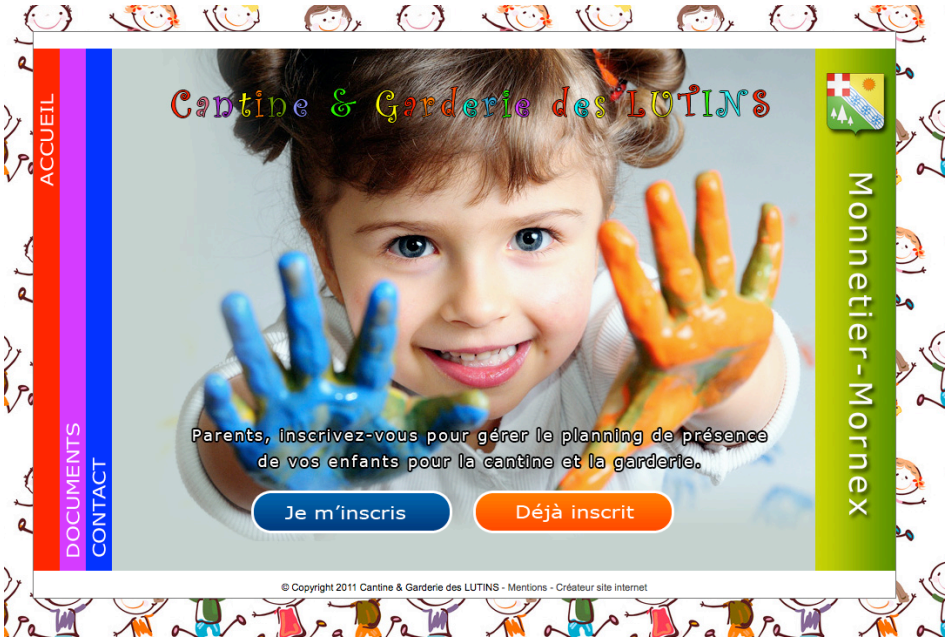
ACCUEIL
DOCUMENTS
CONTACT
Cantine & Garderie des LUTINS
Monnetier-Mornex
Parents, inscrivez-vous pour gérer le planning de présence de vos enfants pour la cantine et la garderie.
Je m'inscris
Déjà inscrit
© Copyright 2011 Cantine & Garderie des LUTINS - Mentions - Créateur site internet

Cliquez sur « **Déjà inscrit** »

Vous êtes alors automatiquement dirigé vers :

Cliquez tout d'abord su l'icône « **Mon compte** »

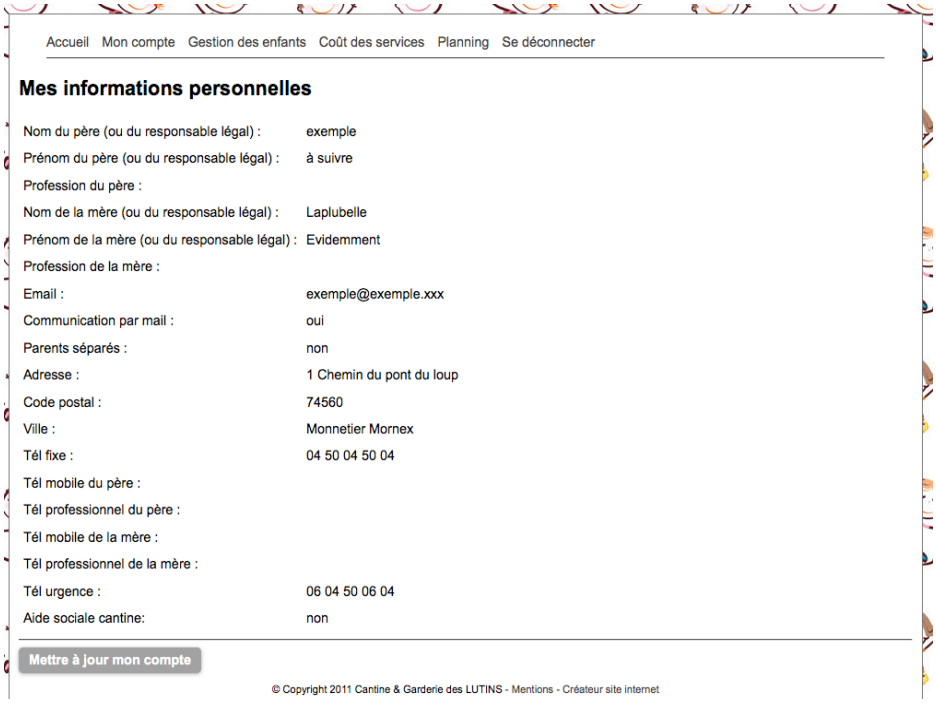
Accueil
Mon compte
Gestion des enfants
Coût des services
Planning
Se déconnecter
Mes informations personnelles
Nom du père (ou du responsable légal) : exemple
Prénom du père (ou du responsable légal) : à suivre
Profession du père :
Nom de la mère (ou du responsable légal) : Laplubelle
Prénom de la mère (ou du responsable légal) : Evidemment
Profession de la mère :
Email : exemple@exemple.xxx
Communication par mail : oui
Parents séparés : non
Adresse : 1 Chemin du pont du loup
Code postal : 74560
Ville : Monnetier Mornex
Tél fixe : 04 50 04 50 04
Tél mobile du père :
Tél professionnel du père :
Tél mobile de la mère :
Tél professionnel de la mère :
Tél urgence : 06 04 50 06 04
Aide sociale cantine: non
Mettre à jour mon compte
© Copyright 2011 Cantine & Garderie des LUTINS - Mentions - Créateur site internet

Cliquez sur « **Mettre à jour mon compte** »

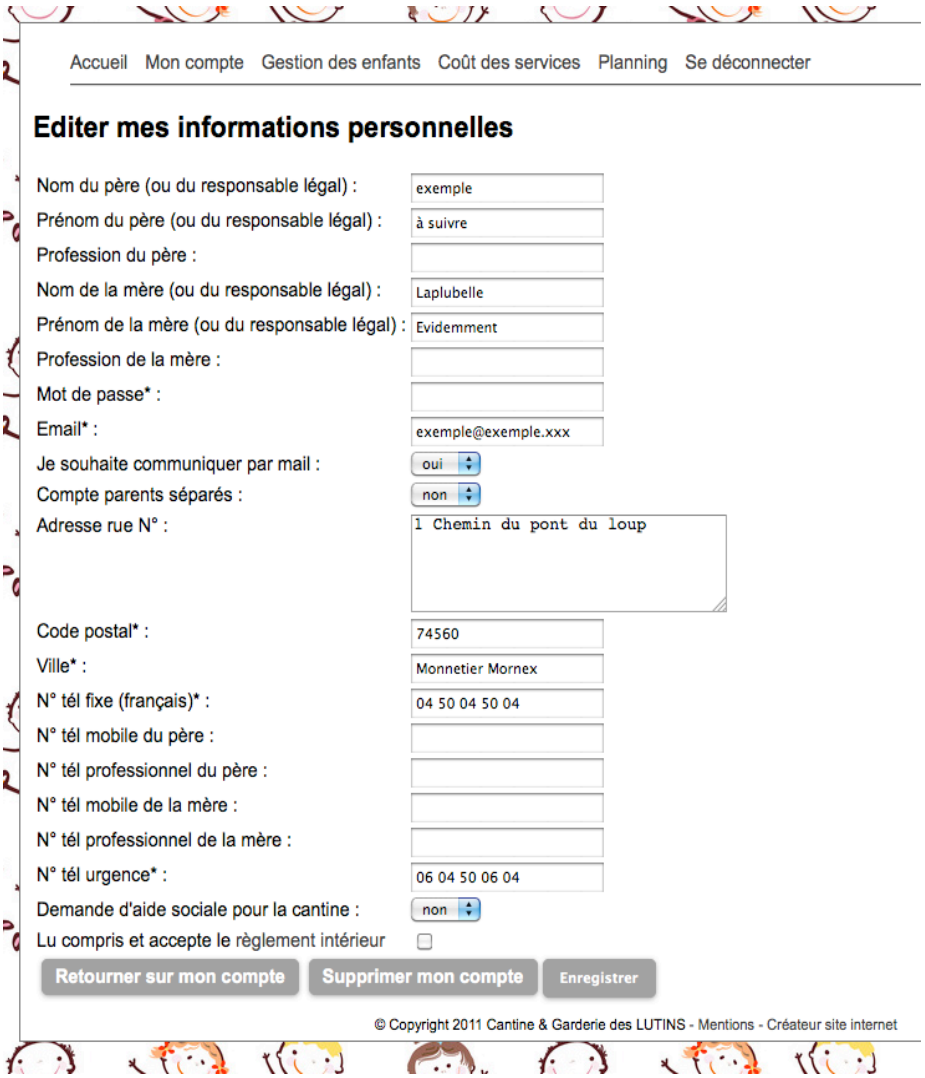
Accueil
Mon compte
Gestion des enfants
Coût des services
Planning
Se déconnecter
Editer mes informations personnelles
Nom du père (ou du responsable légal) : exemple
Prénom du père (ou du responsable légal) : à suivre
Profession du père :
Nom de la mère (ou du responsable légal) : Laplubelle
Prénom de la mère (ou du responsable légal) : Evidemment
Profession de la mère :
Mot de passe* :
Email* : exemple@exemple.xxx
Je souhaite communiquer par mail : oui
Compte parents séparés : non
Adresse rue N° : 1 Chemin du pont du loup
Code postal* : 74560
Ville* : Monnetier Mornex
N° tél fixe (français)* : 04 50 04 50 04
N° tél mobile du père :
N° tél professionnel du père :
N° tél mobile de la mère :
N° tél professionnel de la mère :
N° tél urgence* : 06 04 50 06 04
Demande d'aide sociale pour la cantine : non
Lu compris et accepte le règlement intérieur
Retourner sur mon compte
Supprimer mon compte
Enregistrer
© Copyright 2011 Cantine & Garderie des LUTINS - Mentions - Créateur site internet

- Contrôlez les renseignements déjà fournis, les modifier si nécessaire.
- Remplir les cases encore vides. Elles ne sont pas obligatoires, mais ce sera pour nous et pour vous des renseignements utiles.
- Vous devez obligatoirement ré indiquer votre mot de passe (vous pouvez le changer si vous le souhaitez) et de nouveau accepter le règlement intérieur.
- Puis vous cliquez sur :
- « **Enregistrer**»

S'il manque une information, vous serrez averti comme suit :

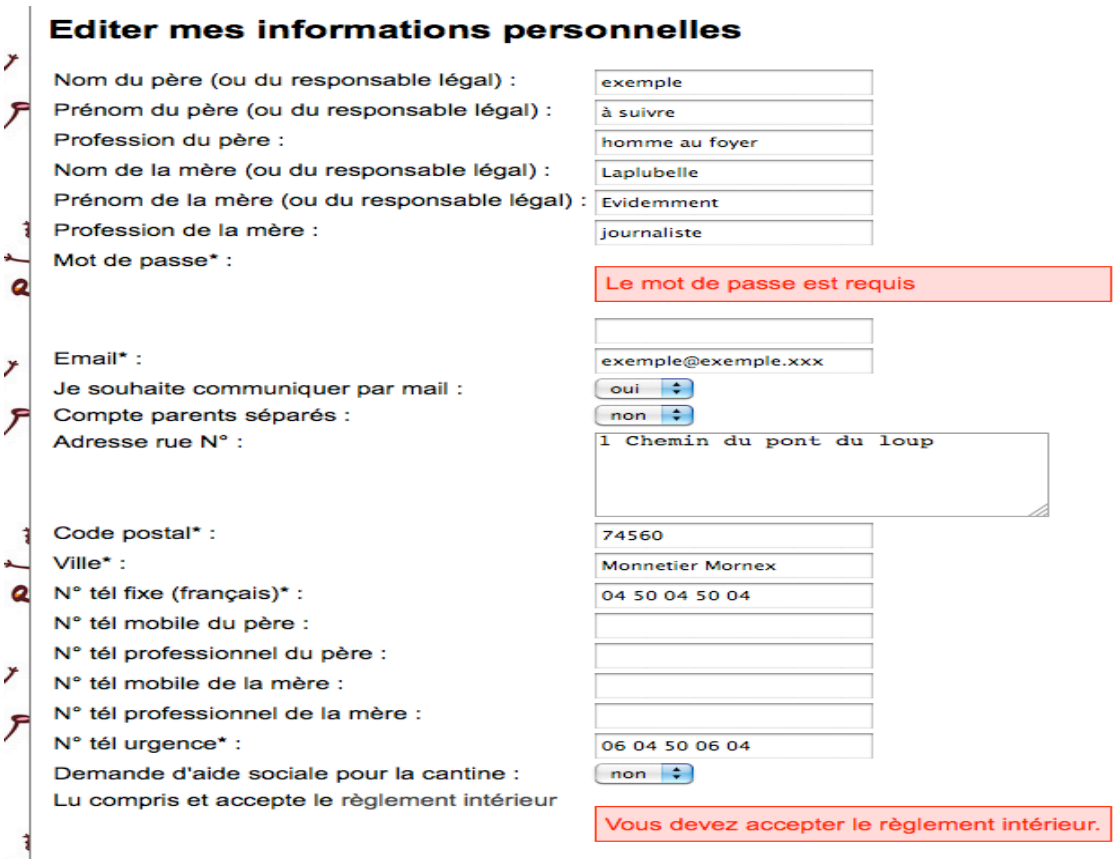
Editer mes informations personnelles
Nom du père (ou du responsable légal) : exemple
Prénom du père (ou du responsable légal) : à suivre
Profession du père : homme au foyer
Nom de la mère (ou du responsable légal) : Laplubelle
Prénom de la mère (ou du responsable légal) : Evidemment
Profession de la mère : journaliste
Mot de passe* :
Le mot de passe est requis
Email* : exemple@exemple.xxx
Je souhaite communiquer par mail : oui
Compte parents séparés : non
Adresse rue N° : 1 Chemin du pont du loup
Code postal* : 74560
Ville* : Monnetier Mornex
N° tél fixe (français)* : 04 50 04 50 04
N° tél mobile du père :
N° tél professionnel du père :
N° tél mobile de la mère :
N° tél professionnel de la mère :
N° tél urgence* : 06 04 50 06 04
Demande d'aide sociale pour la cantine : non
Lu compris et accepte le règlement intérieur
Vous devez accepter le règlement intérieur.

S'il ne manque aucune information, vous verrez alors l'indication « Votre compte à été mis à jour ».
Vous devez alors cliquer dans le menu du haut sur « **Gestion des enfants** ».

Vous accédez alors à la page suivante :

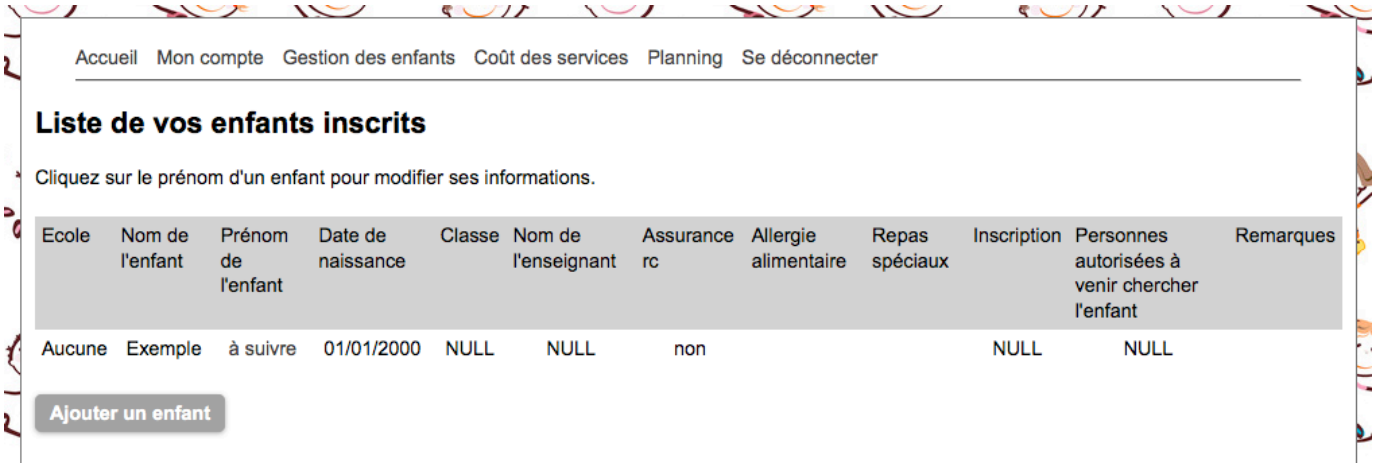

La liste complète de vos enfants doit apparaître.

Cliquer directement sur le « **prénom de votre enfant** »

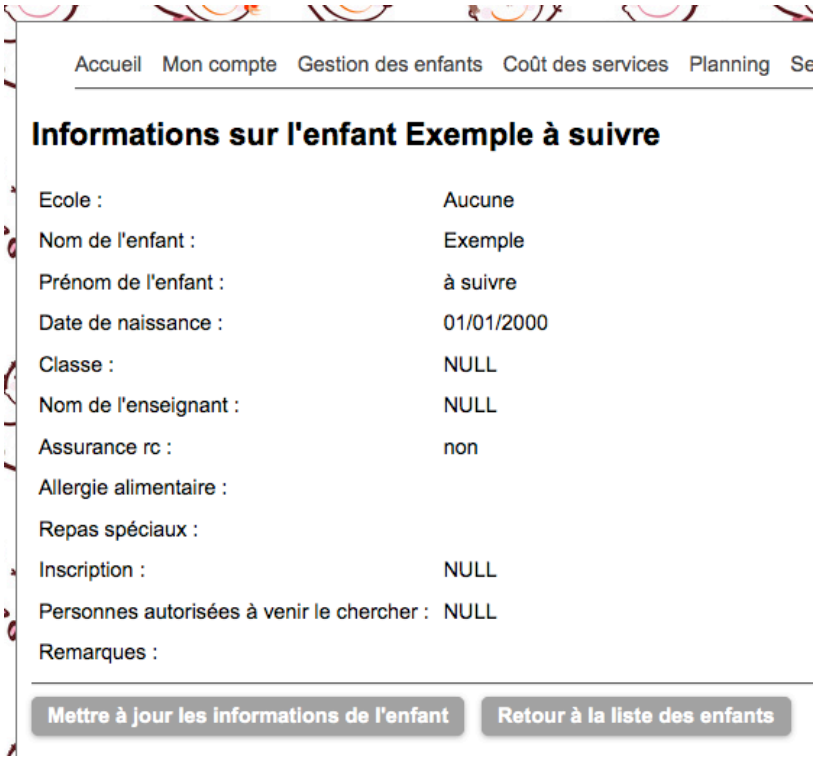

Puis **mettre à jour les informations de l'enfant**

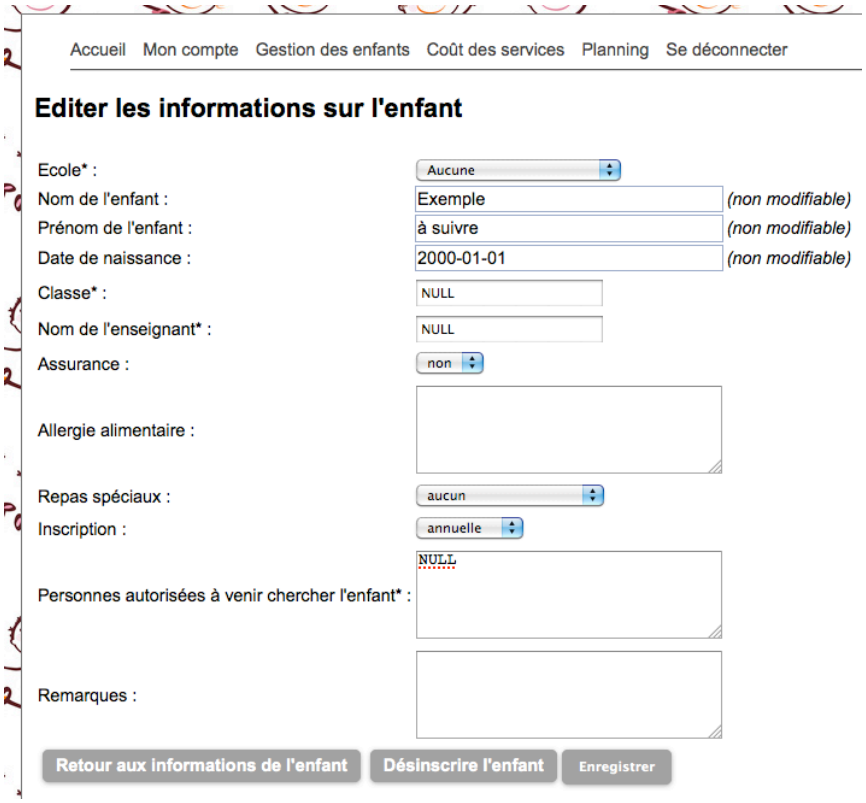

- Ecole: Choisissez dans la liste déroulante l'école de votre enfant. Attention, cette information est capitale pour l'organisation des transports.
- Nom, prénom et date de naissance ne sont pas modifiable : Si vous avez fait une erreur, vous ne pouvez pas la modifier. Vous devrez alors cliquer sur « désinscrire l'enfant » puis « **ajouter un enfant** ».
- Classe : supprimer NULL et utilisez les codes suivants : PS – MS – GS – CP – CE1 – CE2 – CM1 – CM2 .
- Enseignant : Ne mettez que le nom de famille de l'enseignant. Si vous ne connaissez pas encore le nom de l'enseignant principal de votre enfant inscrivez « ? ». Merci de venir le noter dès que possible. *Pour les enfants de CP-CE1 du Pont du Loup qui seront avec le remplaçant de Mme Marie, merci d'indiquer dans cette case «Marie».*
- Assurance : Si vous répondez non, vous devez au plus tôt contracter une assurance responsabilité civile et accidents corporels pour votre enfant puis nous fournir une attestation de votre assureur. Si vous répondez oui, vous devez simplement nous fournir une attestation de votre assureur. Attention tout enfant dont nous n'aurons pas l'attestation d'assurance Dans les 2 semaines après son inscription sera automatiquement exclu de la cantine et garderie jusqu'à ce que l'on soit en possession de l'attestation.
- Allergie : Répondre NON si votre enfant n'a pas d'allergie. (Sans réponse de votre part dans cette case, nous conclurons que la réponse est négative). Si votre enfant est allergique, préciser les allergies. Merci de prendre contact avec nous au plus tôt afin que nous mettions en place un Projet d'Accueil Individualisé (en accord avec les parents, le traiteur, et l'association). Les enfants sujets aux allergies ou à des restrictions alimentaires pour qui aucun PAI n'aurait été fait ne seront pas admis à la cantine.
- Repas spéciaux : choisir, si nécessaire, dans la liste déroulante : sans porc, sans viande, sans viande et sans poissons. Ce choix est fait pour l'année et ne peut être changé qu'avec notre autorisation.
- Inscription : Choisir annuelle, ou mensuelle. Pour le détail de ces deux modes d'inscription, reportez-vous au règlement intérieur. Pour les familles choisissant l'inscription annuelle, les paiements seront mensualisés et nous vous fournirons un échéancier. Pour les familles choisissant l'inscription mensuelle, nous verrons plus loin comment calculer le prix à payer (rubrique coût des services).
- Personnes autorisées à venir chercher l'enfant : indiquer ici les noms prénoms et numéros de téléphone de ces personnes. Vous pouvez aussi indiquer s'ils habitent par exemple, Monnetier-Mornex, Genève,…. Ce renseignement peut nous être utile.
- Remarques : à vous de voir.

Lorsque tout est rempli, cliquez sur « **Enregistrer**». Si une case obligatoire est manquante, un message d'erreur apparaît. Merci de corriger. Sinon vous êtes dirigé sur la page :

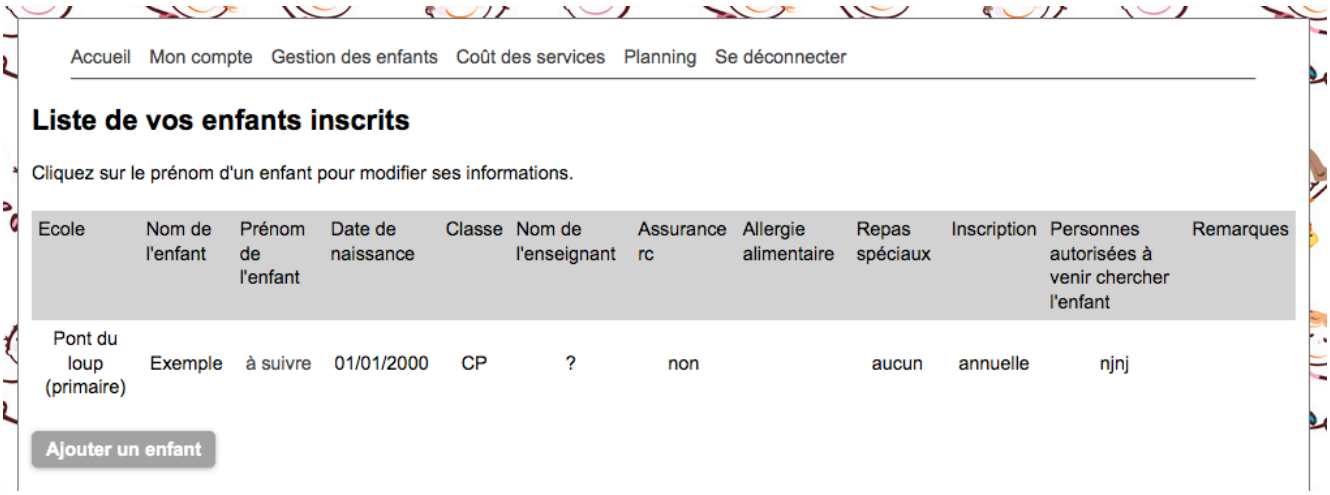

Cliquez alors, dans le menu du haut sur « **Planning** »

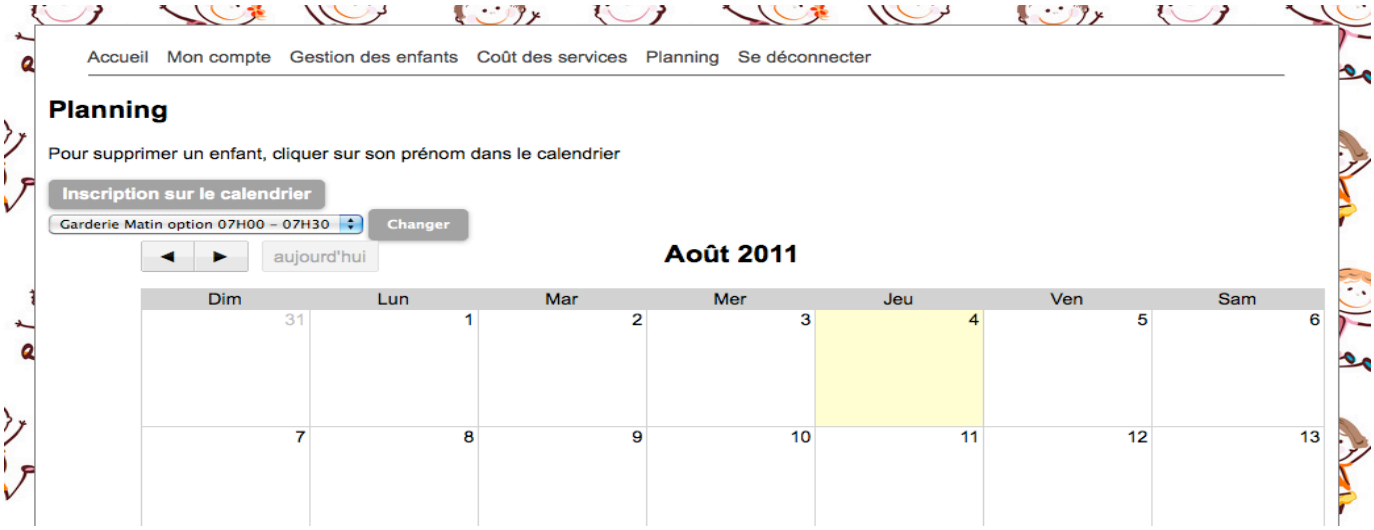
Accueil Mon compte Gestion des enfants Coût des services Planning Se déconnecter
Planning
Pour supprimer un enfant, cliquer sur son prénom dans le calendrier
Inscription sur le calendrier
Garderie Matin option 07H00 – 07H30
Changer
aujourd'hui
Août 2011
Dim Lun Mar Mer Jeu Ven Sam
31 1 2 3 4 5 6
7 8 9 10 11 12 13

Cliquez alors, sur le bouton « **Inscription sur le calendrier** » pour ouvrir la page d'inscription aux différents services.

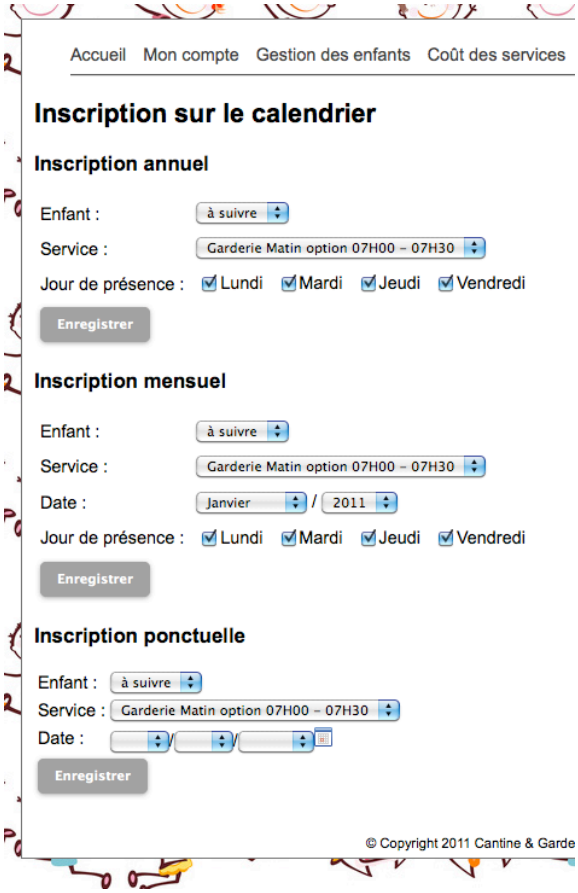
Accueil Mon compte Gestion des enfants Coût des services
Inscription sur le calendrier
Inscription annuel
Enfant : à suivre
Service : Garderie Matin option 07H00 – 07H30
Jour de présence : Lundi Mardi Jeudi Vendredi
Enregistrer
Inscription mensuel
Enfant : à suivre
Service : Garderie Matin option 07H00 – 07H30
Date : Janvier / 2011
Jour de présence : Lundi Mardi Jeudi Vendredi
Enregistrer
Inscription ponctuelle
Enfant : à suivre
Service : Garderie Matin option 07H00 – 07H30
Date :
Enregistrer
© Copyright 2011 Cantine & Garde

Vous devez choisir le mode d'inscription de votre enfant. Pour le détail des modes d'inscription, reportez-vous au règlement intérieur.

- Inscription annuelle :
  - Sélectionner le prénom de votre enfant.
  - Sélectionner le service que souhaitez
  - Choisissez les jours de la semaine qui vous intéressent. Tous les jours sont sélectionnés par défaut. Décocher ceux qui ne vous intéressent pas.
  - Cliquer sur enregistrer.
  - L'inscription est confirmée et le système se réinitialise.

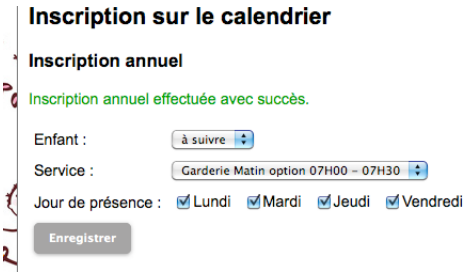
Inscription sur le calendrier
Inscription annuel
Inscription annuel effectuée avec succès.
Enfant : à suivre
Service : Garderie Matin option 07H00 – 07H30
Jour de présence : Lundi Mardi Jeudi Vendredi
Enregistrer

  - **Répéter l'opération pour chaque service et chaque enfant**

- Inscription mensuelle :
  - Sélectionner le prénom de votre enfant.
  - Sélectionner le service que souhaitez
  - Choisissez le mois concerné
  - Choisissez les jours de la semaine qui vous intéressent. Tous les jours sont sélectionnés par défaut. Décocher ceux qui ne vous intéressent pas. Si vous souhaitez enlever quelques dates ponctuellement, vous pourrez le faire un peu plus loin, directement dans le calendrier.
  - Cliquer sur enregistrer.
  - L'inscription est confirmée et le système se réinitialise. Si un message d'erreur apparaît, c'est que vous vous êtes trompé de mois, ou que la date du 24 est déjà passé, le délai d'inscription est dépassé.

Inscription mensuelle
Inscription mensuel effectuée avec succès.
Enfant : à suivre
Service : Garderie Matin option 07H00 – 07H30
Date : Janvier / 2011
Jour de présence : Lundi Mardi Jeudi Vendredi
Enregistrer

Inscription mensuelle
La date sélectionnée est dépassée.
Enfant : à suivre
Service : Garderie Matin option 07H00 – 07H30
Date : Janvier / 2011
Jour de présence : Lundi Mardi Jeudi Vendredi
Enregistrer

  - **Répéter l'opération pour chaque service et chaque enfant**

- Inscription ponctuelle :
  - Sélectionner le prénom de votre enfant.
  - Sélectionner le service que souhaitez
  - Choisissez le jour concerné
  - Cliquer sur enregistrer.
  - L'inscription est confirmée et le système se réinitialise. Si un message d'erreur apparaît, c'est que vous vous êtes trompé de mois, ou que la date du 24 est déjà passé, le délai d'inscription est dépassé.

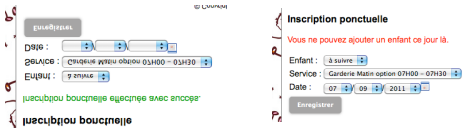

  - **Répéter l'opération pour chaque jour chaque service et chaque enfant**

Retourner ensuite sur « **planning** » en cliquant dans le menu du haut.

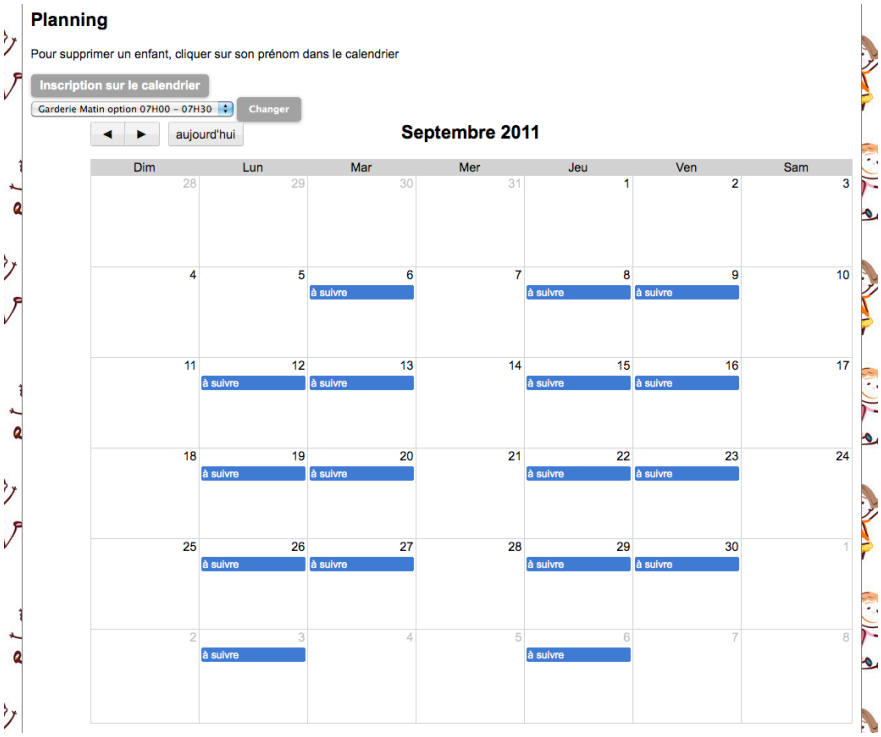

En sélectionnant un service et un mois, vous pourrez visualiser toutes vos inscriptions, pour tous vos enfants, pour le service et le mois concernés.

Vous pouvez supprimer une date simplement en cliquant dessus. Si un message d'erreur apparaît, c'est que vous avez dépassé le délai de 48 heures.

ATTENTION : les délais d'inscription et de modification, sont strictement conformes au règlement intérieur. Aucun contournement des ces règles n'est possible via le site. Soyez attentif aux dates d'inscription

Contrôler bien que le calendrier que vous lisez concerne effectivement le service désiré. Faite le pour tous les services que vous utilisez.

Puis dans le menu du haut, cliquez sur « **Coût des services** ».
Si vous avez opté pour l'inscription annuelle, inutile pour vous de calculer le coût du service. Nous vous enverrons u échéancier mensualisé.

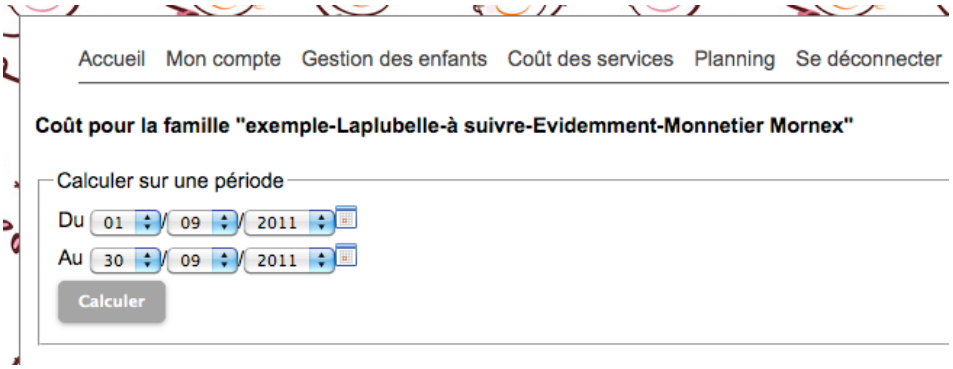

Choisissez le mois concerné. Prenez le mois entier, même s'il y a des vacances.

Puis cliquer sur « **Calculer** ».

Vous arrivez alors à la page de calcul qui récapitule tous les services liés à tous vos enfants.

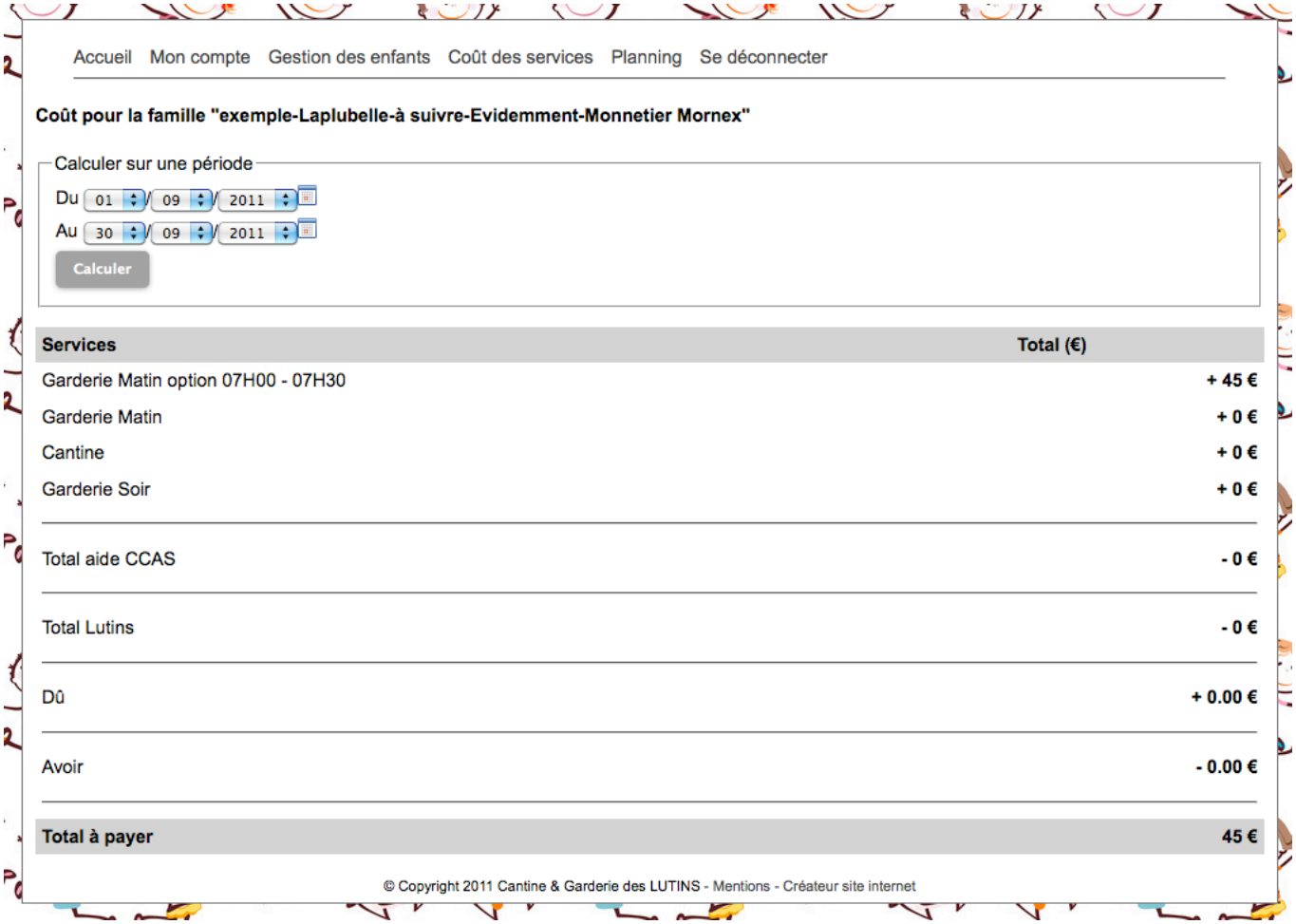

Contrôlez que tout vous semble cohérent.

Pour information :

- Seule l'association peut rentrer des données pour les avoirs et dûs.
- Une fois l'aide sociale accordée, l'association rentre les données et la déduction des aides se fait automatiquement.
- La somme indiquée en bas de page est le total exact de ce que vous devez payer.

Vous pouvez ensuite, si vous le désirez, « **vous déconnecter** ».

Pour payer, merci de faire un virement bancaire (vous trouverez notre RIB dans la page document du site), ou mettre un chèque à l'ordre de cantine et garderie des lutins dans les boites aux lettres de l'association. Le tout au plus tard le 24 du mois précédent.

Vous pouvez chaque fois que cela est utile modifier vos informations personnelles.